



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture  
Direction de la coordination  
des politiques publiques et de l'appui territorial**

Toulouse, le 13 FEV. 2025

Le préfet de la région Occitanie,  
préfet de la Haute-Garonne

à

Mesdames et Messieurs les membres  
de la commission consultative de  
l'environnement de l'aérodrome de  
Toulouse-Francazal

**Objet : Séance de travail sur l'opportunité d'élaborer une charte de l'environnement.**

Ainsi qu'il a été convenu lors de la commission consultative de l'environnement (CCE) réunie le 15 novembre dernier, je vous convie à une séance de travail dédiée à l'examen de l'opportunité d'élaborer une charte de l'environnement sur l'aérodrome de Toulouse-Francazal qui se tiendra le mercredi 26 février 2025 à 09h00, salle des Gardes à la préfecture de la Haute-Garonne.

Les modalités de connexion à cette séance feront l'objet d'un envoi ultérieur.

Pour le préfet et par délégation :  
la directrice de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial

Geneviève HUC